

REPUBLIQUE DU TCHAD
Ministère de l'Economie et du Plan
Haut Commissariat National de Déminage - HCND
Centre National de Déminage - CND



PORTFOLIO 2008
(extraits)



TCHAD

Sommaire

Conséquence d'une trentaine d'années de conflit, le Tchad est pollué par un grand nombre de mines, d'engins non explosés et de munitions abandonnées. En 1997, le gouvernement tchadien a pris contact avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour obtenir son aide afin de coordonner un vaste programme de lutte contre les mines, destiné à réduire le nombre de victimes (tués, blessés) dues aux mines et aux engins non explosés, à renforcer la stabilité et à appuyer toutes les actions humanitaires et de développement socio-économique. Comme preuve supplémentaire de son engagement, le gouvernement a signé et ratifié le traité sur l'interdiction des mines antipersonnel. Le programme national de lutte contre les mines est considéré comme une composante d'un programme global de développement et de réduction de la pauvreté. Il a été intégré dans le document de stratégie de réduction de la pauvreté en 2003. Le programme couvre tous les domaines de la lutte contre les mines. En 2006 et en 2007, en raison d'un crucial manque de financement, d'une situation politique difficile et d'accidents de déminage, très peu de progrès ont été réalisés pour atteindre l'objectif d'un Tchad sans mines en 2009.

Entre janvier et août 2007, un total de 1,7 million de mètres carrés de terre ont été déminés et dépollués et rendus à leur usage initial. Un total de 18 000 engins non explosés a été détruit par les équipes de dépollution du Haut Commissariat National de Déminage (HCND), sous la supervision de la société MineTech.

Le montant total de l'appel du Portfolio pour la lutte contre les mines au Tchad pour 2007 est de **7 174 084 US \$**.

Etendue du problème

Au Tchad, la plupart des zones minées connues sont localisées dans la région du Borkou-Ennedi-Tibesti (B.E.T) au nord du pays. Il reste aussi un important problème posé par les engins non explosés au niveau national, particulièrement au nord et à l'est du pays. Les champs de mines contiennent généralement un mélange de mines antipersonnel et de mines antichar, dont certaines sont piégées. A ce jour, 28 types de mines d'origines différentes ont été identifiées. La matérialisation de la position des mines et des engins non explosés par marquage est rendue plus difficile par l'absence de comptes rendus détaillés ainsi que par le déplacement des mines et des engins non explosés en raison des pluies et du mouvement des dunes de sable.

Une enquête socio-économique réalisée entre décembre 1999 et juin 2001 a identifié 249 communautés affectées par les mines couvrant une surface de 1081 Km² sans compter la région du Tibesti qui est la région la plus touchée du pays. A la fin de l'enquête d'impact, le nombre total des victimes des mines recensées était de **1668** (824 morts et **844** blessés). Cette pollution compromet les conditions de vie et de sécurité de plus de 284 300 personnes et interdit l'accès à des ressources primordiales telles que l'accès à l'eau et aux zones de pâturage. Depuis juin 2001, de nouveaux champs de mines et de nouvelles zones dangereuses représentant un total de **96,3** kilomètres carrés ont été découverts. A la fin de l'année 2007, la surface restant à traiter était de **668** kilomètres carrés et le nombre total de victimes a atteint le nombre de **2 616** (**1142** tués et **1474** blessés) ; 200 337 personnes vivant toujours dans des zones considérées comme étant dangereuses. Au cours de l'année 2006 140 nouvelles victimes ont été identifiées et enregistrées (**42** morts et **98** blessés). Entre janvier et août 2007, **172** nouvelles victimes ont été identifiées et enregistrées (**49** morts et **123** blessés) et **84%** d'entre elles étant des enfants.

Entre décembre 2005 et le début de 2007, en plus du conflit de la région du Tibesti, différents groupes rebelles ont attaqué l'Armée nationale à l'Est (frontière avec le Soudan), au Sud (frontière avec la République Centrafricaine) et la capitale N'Djamena. Au cours des différents affrontements, de nombreuses munitions n'ont pas explosé et sont devenues un danger pour les populations des zones concernées. En mai 2007, les équipes EOD du HCND ont été déployées pour dépolluer ces zones en complément d'un programme d'Education au Risque des Mines financé par l'UNICEF et mis en œuvre par les équipes ERM du HCND.

Coordination et Consultation

Depuis 1997, le PNUD aide le gouvernement à coordonner le programme national de lutte contre les mines par l'intermédiaire du Bureau des Nations Unies pour l'Appui aux Projets (UNOPS). Au Tchad, les activités de déminage

et de dépollution sont essentiellement mises en œuvre sous le contrôle d'ONG internationales. Pour la majeure partie, les activités d'assistance aux victimes sont coordonnées par le Comité International de la Croix-Rouge (CICR). L'Éducation au Risque des Mines (ERM) est coordonnée par l'UNICEF et mise en œuvre par les équipes du HCND. Cette approche assure le meilleur usage possible des ressources nationales et internationales.

En 2002, le gouvernement a conçu un plan d'action stratégique (2002 – 2009) pour éradiquer la menace que constitue la présence de mines et d'engins non explosés. La planification et la coordination des activités y compris celles issues du Plan Stratégique, qui sont basées sur les résultats de l'enquête d'impact et sur les résultats des enquêtes techniques correspondantes, sont de la responsabilité du HCND. Les Centres Régionaux de Déminage sont responsables des activités réalisées dans leur zone en coordination avec les autorités locales. Afin d'être sûr que la lutte contre les mines s'inscrit dans des programmes plus importants de développement, de reconstruction et humanitaires et dans les objectifs du millénaire, le programme national d'action contre les mines a été intégré en 2003 dans la stratégie nationale de réduction de la pauvreté.

En 2007, le Gouvernement a décidé de réorganiser complètement le HCND, en créant un Haut Comité de Pilotage dirigé par un Président désigné comme Haute Autorité pour la lutte contre les mines. Le Président sera chargé d'animer et de superviser les activités du Centre National de Déminage (CND), agence d'exécution.

La lutte contre les mines est reconnue comme une action essentielle pour l'avenir du pays et son développement à long terme. Elle a été introduite dans l'UNCCA et dans l'UNDAF, qui a été approuvé par le gouvernement du Tchad. Le document de programme du PNUD pour le Tchad a été conçu comme le cadre des interventions du PNUD pour la période 2006/ 2010. Il a été basé sur les priorités et objectifs nationaux de développement du Tchad et a été préparé en coopération avec les partenaires clefs dont les ministères, la société civile, les agents des Nations Unies et les donateurs. Enfin, des consultations ont été organisées pour s'assurer que les révisions du CAP seraient en cohérence avec les projets présentés dans le Portfolio 2008.

Stratégie

Le Tchad a bâti sa stratégie autour des obligations du Traité sur l'Interdiction des Mines Antipersonnel ainsi qu'autour besoins humanitaires et économiques. Le programme national de lutte contre les mines au Tchad vise à créer une capacité nationale afin de résoudre le problème posé par les mines et les engins non explosés dans le temps imparti par le Traité d'Ottawa et de faire du Tchad un pays débarrassé des mines et des restes de guerre pour la fin de l'année 2009 (sans inclure la région du Tibesti). La toute première priorité est de réaliser une enquête technique, sur le déminage et la dépollution et l'Éducation au Risque des mines dans les zones qui ont eu le plus grand nombre de victimes.

En agissant ainsi :

- La capacité nationale de lutte antimine sera renforcée ^{(avec} grâce à l'assistance du PNUD) et la réorganisation complète de l'institution.
- Il sera procédé à la reprise des opérations de déminage alors que les opérations de dépollution seront poursuivies.
- Une reconnaissance technique nationale sera réalisée (réduction de zone, dépollution, marquage), afin de permettre au gouvernement de connaître la taille de ce qui reste du problème posé par les mines et les UXOs et afin de permettre une meilleure planification.
- Les campagnes d'Éducation aux Risques des mines seront poursuivies dans les zones à risque élevé et moyen alors que l'intégration de l'ERM dans les programmes scolaires sera poursuivie.
- Grâce à un contrat de consultance un expert international sera recruté pour rédiger un plan d'action dans le domaine de l'assistance aux victimes ; alors que le Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale, des ONG nationales ou des associations feront de leur mieux pour améliorer les conditions de vie des survivants en fonction des fonds disponibles.
- Des campagnes de mobilisation des ressources seront organisées afin de mobiliser la contribution des donateurs en complément de la contribution résultant de l'effort national.

Projet:	Développement des capacités
Secteur:	Multiple
Agence :	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Budget du projet:	2008 : US \$ 335 000 ; 2009 : US \$ 285 000
Fonds requis pour 2008	US \$ 335 000
Partenaires d'exécution:	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Bureau des Nations Unies pour l'Appui aux Projets (UNOPS)
Bénéficiaires:	Gouvernement du Tchad, Haut Commissariat National de Déminage (HCND) ; Centre National de Déminage (CND)
Durée du projet:	Janvier à décembre 2008
Code du projet:	P08-CH01
Code CAP	

Objectifs

Le projet développera les capacités du HCND afin de fournir aux autorités nationales les outils et l'expertise nécessaires pour assurer la fonction de coordination et de politique de la lutte antimine sur le long terme.

Activités

- Fournir l'assistance technique nécessaire pour développer les capacités de gestion nécessaires pour atteindre les objectifs du traité d'interdiction des Mines Antipersonnel
- Aider le HCND à produire les plans opérationnels et stratégiques et à développer un plan de travail annuel pour le programme de lutte contre les mines du Tchad.
- Aider le HCND dans le domaine de la mobilisation des ressources, de la planification, de l'administration, des ressources humaines et de la gestion des finances
- Accroître les capacités de gestion du HCND dans le domaine de l'information, superviser la mise en œuvre des standards nationaux, des accréditations et d'assurance qualité
- Aider le HCND à se restructurer et à développer ses activités d'ERM et d'Assistance aux Victimes.

Résultats attendus

- De réelles capacités de gestion seront développées
- Un réel plan de travail annuel sera rédigé et mis en œuvre
- Les capacités nationales en matière de coordination auront été développées
- La réorganisation du HCND sera réussie et efficace.

Budget en US\$	2008	2009
Encadrement (un international et cinq nationaux)	240 000	240 000
Investissement (Véhicules, radios, etc.)	45 000	0
Coûts opérationnels (transport, entretien, frais de mission)	30 000	30 000
Imprévus (Contrat - Administration)	20 000	15 000
Total	335 000	285 000

Contact

Mr. Michel Destemberg, Conseiller HCND, PO Box 906 N'Djaména Tchad; Tel: (+235) 230 16 65; e-mail destemberg@aol.com ; M. Alassoum Bédoum, Assistant au Représentant Résident - PO BOX 906 Tel +235 51 87 57 alassoum.bedoum@undp.org

Projet:	Déminage et Dépollution
Secteur:	Déminage
Agence :	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Budget du projet:	2008 : US \$ 4 400 000 ; 2009 : US \$ 4 400 000
Fonds requis pour 2008	US \$ 4 620 000
Partenaires d'exécution:	Haut Commissariat National de Déminage (HCND), Bureau des Nations Unies pour l'Appui aux Projets (UNOPS), O.N.G et compagnies
Bénéficiaires:	Une partie des 280 000 personnes qui vivent sous la menace des mines et/ou des engins non explosés (UXO), Gouvernement du Tchad
Durée du projet:	Janvier à décembre 2008
Code du projet:	P08-CH02
Code CAP	

Objectifs

Les activités de déminage et de dépollution, sont les activités les plus importantes, non seulement pour remplir les obligations du Traité sur l'Interdiction des Mines Antipersonnel, mais aussi pour permettre aux habitants des zones contaminées un retour à une vie normale. L'objectif spécifique de ce projet est de supprimer le risque pour les communautés concernées et de permettre l'utilisation des terres qui étaient auparavant polluées ainsi que les activités de reconstruction et de développement.

Activités

- Traiter toutes les zones minées classée a haut et moyen impact pour le fin de 2008
- Traiter toutes les zones contaminées habitées pour la fin de 2008
- Soutenir les centres régionaux de déminage de Fada, Bardaï, Abéché et Faya-Largeau
- Déployer trois sections de déminage manuel sous supervision internationale
- Déployer quatre équipes EOD sous supervision internationale.

Résultats attendus

- Le déminage et la dépollution se traduisent par une réduction du nombre d'accidents et par une amélioration des conditions de vie.
- Les activités économiques se développent
- Des progrès sont réalisés pour obtenir un Tchad libéré des mines
- La capacité nationale de déminage et de dépollution à été améliorée.

Budget en US\$	2008	2009
Déminage manuel	1 800 000	1 800 000
Dépollution	1 600 000	1 600 000
Investissement (remplacement et achat de matériel opérationnel)	300 000	100 000
Avion d'évacuation sanitaire et logistique	500 000	500 000
Imprévus (Contrat - Administration)	420 000	400 000
Total	4 620 000	4 400 000

Contact

Mr. Michel Destemberg, Conseiller HCND, PO Box 906 N'Djaména Tchad; Tel: (+235) 230 16 65; e-mail destemberg@un.org . M. Allassoum Bédoum, Assistant au Représentant Résident - PO BOX 906 Tel +235 51 87 57 allassoum.bedoum@undp.org

Projet:	Reconnaissance Technique Marquage et dépollution
Secteur:	Déminage
Agence :	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Budget du projet:	2008 ; US \$ 1 160 000
Fonds requis 2008:	US \$ 1 160 000
Partenaires d'exécution:	Haut Commissariat National de Déminage (HCND), Bureau des Nations Unies pour l'Appui aux Projets (UNOPS), O.N.G.
Cibles bénéficiaires:	Une partie des 210 000 personnes vivant toujours sous la menace des mines et de engins non explosés. Le gouvernement du Tchad
Durée du projet:	Janvier à décembre 2008
Code du projet:	P07- CH01
Code CAP	

Objectifs

Ce projet fournira, au Tchad et aux donateurs, un an avant la date limite fixée par la signature du Traité sur l'interdiction des Mines Antipersonnel (Novembre 2009), l'évaluation mise à jour de ce qui reste à faire en matière de déminage et de dépollution. Il réalisera une enquête technique sur les zones minées et polluées, procédera à la réduction de zone, au marquage des zones polluées ou minées, en appui au programme national de lutte antimine.

Activités

- Former et superviser deux équipes de reconnaissance et de marquage tout en réalisant la mise en œuvre d'une reconnaissance technique de toutes les zones restant à traiter
- Réaliser la réduction des zones minées et marquer toutes les zones reconnues non traitées
- Mettre à jour la base de données IMSMA
- Au cours de la reconnaissance technique, enlever et détruire tous les restes de guerre dangereux qui peuvent être traités en moins d'une journée ;
- Fournir comptes rendus et analyses afin d'orienter les opérations futures.

Résultats attendus

- Réduction du nombre des accidents et amélioration des conditions de vie des populations
- Meilleure information des autorités responsables du déminage et des donateurs sur le travail qui reste à faire au cours des deux prochaines années et sur le montant des financements nécessaires
- Mise à jour de la base de données IMSMA ;
- Renforcement des capacités de gestion des cadres du HCND afin de permettre une meilleure planification des prochaines opérations de déminage et de dépollution.

Budget en US\$	2008
Equipes de dépollution	800 000
Investissement achat de matériel opérationnel	250 000
Frais administratifs et de gestion	110 000
Total	1 160 000

Contact

Mr. Michel Destemberg, Conseiller HCND, PO Box 906 N'Djaména Tchad; Tel: (+235) 230 16 65 ; e-mail mdestemberg@aol.com ; M. Allassoum Bédoum, Assistant au Représentant Résident - PO BOX 906 Tel +235 51 87 57 a.lassoum.bedoum@undp.org

Projet:	Education au Risque des Mines au Tchad
Secteur:	Education au Risque des Mines
Agence :	UNICEF
Budget du projet:	2008 : US \$ 130 000
Fonds requis 2008	US \$ 130 000
Partenaires d'exécution:	Ministère de l'Education du Tchad et Haut Commissariat National de Déminage (HCND)
Bénéficiaires:	Les enfants vulnérables y compris les enfants de réfugiés et de déplacés, en commençant par les zones les plus dangereuses (Est, Nord, zone de la frontière avec le Soudan et la RCA. Indirectement toutes les communautés du Tchad.
Durée du projet:	Janvier à décembre 2008
Code du projet:	P08-CH03
Code CAP	

Objectifs

Le projet fera en sorte que les enfants scolarisés reçoivent à l'école une formation dans le domaine de l'ERM. Il développera les capacités des enseignants afin de leur permettre de dispenser des cours qui changent le comportement des enfants, tout en développant l'éducation par les pairs. Le projet renforcera aussi les compétences des équipes d'Education au Risque des Mines.

Activités

- Élaborer de nouveaux outils pour l'ERM en milieu scolaire : guide de l'enseignant et livre de l'élève
- Produire des boîtes à images pour couvrir le réseau des écoles primaires soutenues par l'UNICEF
- Organiser des séances de formation ERM pour la formation continue des enseignants : 100 inspecteurs 50 animateurs pédagogiques des inspections, 50 animateurs pédagogiques des centres de formation continue ;

Résultats attendus

- Le guide de l'enseignant et le livre de l'élève sont élaborés et produits en 5 000 exemplaires pour le premier et en 50 000 exemplaires pour le second;
- 500 exemplaires de la boîte à images sont produits ;
- 100 inspecteurs et animateurs pédagogiques reçoivent une formation de formateurs en ERM, d'une durée de 3 jours ;
- 500 enseignants en exercice reçoivent une formation ERM ;
- 10 000 élèves d'école primaire reçoivent la sensibilisation ERM ;
- 2000 élèves d'école normale reçoivent la sensibilisation ERM.

Budget en US\$	2008
Coordination et appui technique (un consultant international)	45 000
Matériel informatique (assistance technique et Ministère de l'Education)	10 000
Mise en œuvre des activités (séminaires pédagogiques, production de matériel ERM)	45 000
Coûts opérationnels (entraînement, supervision sur le terrain, suivi, évaluation)	30 000
Total	130 000

Contact

Madame Mariam Coulibaly Ndiaye, représentante de l'UNICEF au Tchad
Avenue Gaourang, PO Box 1146 N'Djaména, Tchad. Tel 235 252 08 73 e-mail mondjeva@unicef.org

Projet:	Appui au programme de protection des personnes handicapées
Secteur:	Assistance aux Victimes
Agence:	Programme des Nations Unies pour le Développement
Budget du projet:	2008 ; US \$ 318 000
Fonds requis 2008:	US \$ 318 000
Partenaire d'exécution	Ministère de l'Action Sociale et de la Famille
Bénéficiaires:	Personnes avec handicap, familles et communautés. Gouvernement (Ministère de l'Action Sociale et de la Famille)
Durée du projet:	Janvier à décembre 2008
Code du projet	P07- CH03
CAP Code	

Objectifs

Recruter un consultant international qui, avec l'aide d'une équipe nationale, procédera à une évaluation de la situation des personnes handicapées au Tchad. Identification des personnes par type de handicap, calcul de leur nombre et de leurs besoins, en particulier pour les victimes des mines et des engins non explosés. Il procédera à l'inventaire de tout ce qui existe au profit de ces personnes dans tous les domaines (législation, santé, réinsertion - institutions, associations, ONG, ...). Il en déduira les besoins non satisfaits et proposera un plan d'action sur cinq ans.

Activités

- Sensibiliser les parents des victimes et les personnes handicapées sur la nécessité de faire recenser les leurs ;
- Recenser les personnes handicapées et les victimes de mines dans les 18 régions du Tchad ;
- Recenser tout ce qui est fait et existe au profit des personnes avec handicap au niveau du pays ;
- Analyser les informations recueillies, comparer les existants aux besoins ;
- Proposer un plan d'action.

Résultats attendus

- Des données qualitatives fiables sur les personnes avec handicap sont disponibles à la fin de l'année 2007 ;
- Des données qualitatives et quantitatives fiables sur les moyens existants au niveau national sont disponibles avant la fin l'année 2007 ;
- Un Plan d'Action sur 5 ans couvrant tous les aspects du problème est disponible à la fin de l'année 2007.

Budget en US\$	2007
Consultant international	150 000
Consultant national + équipe nationale	65 000
Investissement : achat 1 véhicule 4 X 4, équipement informatique, mobilier et matériel de bureau	50 000
Coûts opérationnels: frais de mission, logistique, affiche, spot, formation, exploitation de données, ...	45 000
Coûts administratifs	8 000
Total	318 000

Contact

Mme. Mbaitoubar Saklah Ministère de l'Action Sociale et de la Famille, BP: 80 N'Djaména Tchad Tel : +235 51 40 08/ 678 19 86 Fax : +235 52 29 52 - M. Allassoum Bédoum, Assistant au Représentant Résident - PO BOX 906 Tel +235 51 87 57 a.lassoum.bedoum@undp.org

Équipe du portfolio pour le Tchad

Bachar Brahim Adoum (CPC)	Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et du Plan
Adama Toé (CPC précédent)	PNUD
Abel Morbe	WHO
Mahamat Awada	AEHPT
Allassoum Bedoum	PNUD
Mahamat Bodingar	SECADEV
Michel Destemberg	HCND
Djinnayel Robkedi	VPH
Mbaitoubam Sarklah	Ministère de l'Action Sociale et de la Famille
Brahim Djibril Brahim	HCND
Bourdami Kerem Irwa	ADT
Ali Ahmat Kochi	ARPH
Muriel Legros	UNICEF

Abréviations utilisées

AEHPT	Association d'Entraide aux Handicapés Physiques au Tchad
ADT	Association de Déminage au Tchad
ARPH	Association pour la Réhabilitation des Personnes Handicapées
BET	Borkou - Ennedi - Tibesti (région nord du Tchad)
HCND	Haut Commissariat National de Déminage
CND	Centre National de Déminage
SECADEV	Secours Catholique et Développement - Centre d'Appareillage et de Rééducation de Kabalaye
VPH	Voix des Personnes Handicapées